



## ATELIER : « LES COLLECTIVITÉS FACE AUX RECULS ET AVANCÉES DES DROITS DES FEMMES DANS LE MONDE : QUEL RÔLE POUR L'AICT ? »

Mardi 19 septembre 2023, de 11h30 à 13h00, Salle L. Armand Ouest  
Cité des Sciences et de l'Industrie, 30 avenue Corentin Cariou, 75019 Paris

En 2021, le World Economic Forum faisait le constat que la crise sanitaire et économique avait fait reculer la réalisation de l'égalité femmes-hommes de 99,5 ans à 135,6 ans. En septembre 2022, les Nations Unies indiquaient qu'il faudrait plusieurs siècles pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Les droits des femmes et des LGBT reculent dans le monde, subissant des restrictions dues à la montée de pouvoirs conservateurs dans de nombreux pays ; un phénomène qualifié de « backlash ».

Nombre de ces pays font l'objet de coopérations décentralisées avec des collectivités françaises. Quel rôle de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT) dans ce contexte, au niveau local, national et international ? Comment intervenir pour préserver les droits des femmes dans les territoires ?

### Présidence :

**Elise Pereira-Nunes**, adjointe au maire de Tours, présidente du groupe thématique Genre de Cités Unies France

### Prises de parole :

- **Déborah Rouach**, Co-fondatrice et directrice du département recherche, Institut du Genre en Géopolitique
- **Louise Burdloff**, sous-directrice adjointe du développement humain, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères – MEAE
- **Collectivités françaises** engagées en coopération décentralisée avec des collectivités des pays concernés :  
**Pascale Labbé**, vice-présidente du Département de la Seine-Saint-Denis, en charge de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes et de l'égalité femme-homme
- **Collectivités d'autres pays et leurs associations participant aux RAICT**
- **Autres acteurs** engagés sur les questions liées au genre au niveau territorial

### ----- Contacts :

Constance Koukouï, cheffe de service, référente Genre, [c.koukouï@cites-unies-france.org](mailto:c.koukouï@cites-unies-france.org)

Thomas Lanvin, chargé de mission, suivi Genre, [t.lanvin@cites-unies-france.org](mailto:t.lanvin@cites-unies-france.org)

Aude Sivigny, cheffe de projets internationaux, [a.sivigny@ville-tours.fr](mailto:a.sivigny@ville-tours.fr)

## DEROULE

Mot de bienvenue : Constance Koukoui ou Thomas Lanvin

Mot d'introduction : Elise Pereira-Nunes

Nous avons l'habitude de commencer les GT Genre par un point sur la situation mondiale. Nous fêtons le triste anniversaire du meurtre de Mahsa Amini, le 14 septembre 2022 ; c'est également depuis 2 ans depuis le retour des talibans en Afghanistan et ce qui est inquiétant c'est que l'on entend de moins en moins parler de la situation des femmes afghanes alors que c'était assez médiatisé il y a 2 ans.

C'est aussi l'anniversaire depuis 15 mois depuis l'arrêt Dobbs aux USA et l'arrêt du droit des femmes américaines de se faire avorter.

Sur une note plus positive, la cour suprême du Mexique (septembre 23) a élargi le droit à l'avortement sur tout son territoire. En mai 2023 CGLU Afrique et REFELA ont publié la charte des collectivités locales pour l'égalité des genres en Afrique.

L'égalité Femmes-Hommes et les droits des femmes restent un enjeu et préoccupation partagée à l'international et se traduit par un engagement des acteurs français, publics (Etat comme tous niveaux de CT) et aussi par un investissement des acteurs locaux pour la lutte contre ces inégalités.

Une preuve de cet engagement : MEAE est en cours de renouvellement de sa stratégie de diplomatie féministe.

Je tiens à saluer le fait que le Ministère a pris soin d'associer les collectivités (via le GT Genre de CUF) à cette démarche. Cette démarche de renouvellement de la stratégie va être présentée par la représentante du Ministère pendant l'atelier. Cela se traduit par plusieurs sessions de travail multi-acteurs.

Les réseaux de CT à l'international, au premier rang desquels CGLU se saisissent aussi de plus en plus de cet enjeu, notamment via le témoignage de Clare Hart, élue de Montpellier Méditerranée Métropole en séance plénière des RAICT.

La notion de municipalisme féministe et ville du care est défendue par CGLU au plus haut niveau de la communauté internationale. Toujours dans une perception essentielle du partage de bonnes pratiques locales ainsi que leur diffusion sur les territoires membres, on insistera sur la notion de réciprocité, de pragmatisme pour que ces sujets avancent chez nous et partout. Les collectivités territoriales sont les vigies, en première ligne de l'égalité des genres, dans des réseaux nationaux, régionaux et internationaux. Il y a des veilles à ce que les textes et priorités mentionnent bien l'égalité et l'inclusion comme un prérequis. Lors d'un bureau exécutif de CGLU, lors d'un débat sur les droits humains ça a été un long débat pour expliquer la présence dans le texte de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités LGBT. Ces termes ont pu être tabous mais notre position a été de préciser qu'il faut nommer les choses, les discriminations, les violences car l'invisibilisation mène à la violence et l'aide à s'accroître. C'est de notre responsabilité d'élus et citoyens de lutter contre ces violences.

Cet atelier a pour objectif de faire un état des lieux de l'égalité femmes-hommes à l'échelle internationale et dans nos partenariats et d'explorer ensemble les leviers d'actions qui sont les nôtres en tant que collectivités engagées à l'international, et en dialogue et actions avec nos partenaires.

## SONDAGE DE SALLE

Question 1 : Combien d'années sont estimées nécessaires pour atteindre l'égalité Femmes-Hommes dans le monde ?

Choix de réponses : 90 ans ; 300 ans ; 150 ans ;

Réponse : Les estimations divergent : 286 ans selon l'ONU Femmes, 300 ans ou 350 ans selon d'autres estimations.

Question 2 : Combien de femmes et filles âgées de plus de 15 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles par un proche dans le monde chaque année ?

Choix de réponses : 57 M ; 172 M ; 254 M

254 million (source : ONU Femmes)

Question 3 : Pour un dollar gagné par un homme, combien gagne une femme à travail égal, selon une moyenne mondiale (en cents) ?

Choix de réponses : 86 cents ; 51 cents ; 72 cents

Réponse : Sur un dollar gagné par un homme, une femme touche 51 cents. (source : ONU Femmes)

Question 4 : En 2022, combien de femmes occupaient un poste de cheffe d'Etat ou de gouvernement dans le monde (sur 193 Etats) ?

Choix de réponses : 12 ; 52 ; 23

Réponse : Sur 193 Etats, 23 femmes occupaient un poste de cheffes d'Etat ou de gouvernement. (10 femmes cheffes d'Etat sur 152 pays, soit 6,6% / 13 femmes cheffes de gouvernement sur 193 pays, soit 6,7%). (Source : ONU Femmes 2022)

Question 5 : En France, combien de communes ont pour maire une femme (sur un total de 34 955 communes) ?

Choix de réponses : 702 ; 16873 ; 7000

Réponse : 7000 communes sur 34 955, soit 20,1% de femmes maires. (Source : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer 2022).

### **1- Diplomatie féministe : Louise Burdloff, sous-directrice adjointe du développement humain , Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères MEAE**

La France est le 4<sup>e</sup> pays à s'être doté d'une diplomatie féministe en 2019 après la Suède, le Canada et le Luxembourg et depuis plus d'une dizaine de pays nous ont rejoint en Europe (Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Slovénie), en Amérique latine (Mexique, argentine, Chili, Colombie), en Afrique (Libéria, Lybie). Dans un contexte mondial où montent les conservatismes et polarisation croissante sur ces sujets, les échanges bilatéraux entre les pays progressistes se développent et le France joue un rôle actif. La Ministre a porté la diplomatie féministe à la dernière Assemblée générale des Nations Unies, le 8 mars dernier et plus récemment à Oulan Bator pour une réunion des ministres des Affaires Etrangères femmes. Un groupe informel s'est constitué à New York dans l'objectif de mieux peser dans les négociations internationales. Le concept de diplomatie féministe ne fait pas l'objet d'une définition commune mais inclue l'égalité de genre dans tous les pans de l'action internationale et promeut le droit des femmes et des filles dans le monde sans jamais rien concéder face aux remises en question et régressions de de ces droits. L'action de la

France est guidée par la Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui est en cours de renouvellement. Le Haut conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes a évalué la dernière stratégie et formulé des recommandations et cette stratégie internationale est la première à intégrer une approche transversale dans tous les domaines de notre politique étrangères (climat, économie, sécurité). Former les agents du MEAE à ces enjeux, lutter contre le harcèlement moral et sexuel. Nouvelle stratégie est en cours d'élaboration. Elle se veut inclusive dans sa démarche et associe un réseau multi-acteurs avec l'appui de tous les acteurs de la diplomatie, nos partenaires bilatéraux, multilatéraux et la société civile. L'ambition de cette nouvelle stratégie est d'aboutir à une définition plus précise de la diplomatie féministe et assurer le renforcement de la transversalité notamment en interministérielle. Les CTF par le biais de CUF sont associées en amont de cette stratégie. Cette nouvelle stratégie devrait être annoncée début 2024. Notre action internationale, pour montrer que notre action est bien au cœur de notre plaidoyer politique, cela se traduit en G7, G20 et dans les enceintes de l'UE. C'est un plaidoyer qui s'intensifie considérant la montée des conservatismes, portés par des pays et des acteurs non-étatiques, notamment privés, qui menacent les droits des femmes. En témoignent l'utilisation du viol comme arme de guerre sur des théâtres de guerre plus nombreux, les régressions du droit à l'avortement. Les droits sexuels et reproductifs sont parmi les plus attaqués, y compris au sein de l'UE. Au niveau diplomatique, nous engageons des démarches régulières avec l'appui de nos ambassades soit pour plaider pour le retrait de certains textes ou de déclaration anti-droits humains ou faire campagne en faveur de textes ambitieux comme l'universalisation de la convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe qui est l'instrument le plus aboutit pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes et les violences domestiques. Notre engagement est aussi financier dans les agences des Nations Unies, têtes de pont de l'égalité de genre. Nous avons quadruplé notre financement au Fonds des NU pour les populations et doublé subventions à ONU Femmes. La France défend la diplomatie féministe dans le monde et avec ses partenaires. Nous demandons systématiquement à nos ambassadeurs et ambassadrices de mettre ce sujet au sommet de l'ordre du jour dans les dialogues avec les autorités du pays de résidence. Nous leur demandons de mieux connaître les organisations féministes et financer les projets en faveur de l'égalité de genre. Nous leur demandons un travail d'intégration de l'égalité de genre sur l'ensemble de nos financements en matière de développement et d'humanitaire. Nous avons pour objectif d'atteindre 50% de l'Aide française à des projets contribuant à l'égalité de genre d'ici 2022. Ça a été réhaussé par la loi développement du 4 août 2021 à 75% d'ici 2025. Nos actions en matière de développement ne peuvent plus et ne doivent plus être étrangères au genre. Il faut que cela devienne un réflexe pour tous et toutes, y compris dans le cadre de la coopération décentralisée.

Quelques initiatives phares : le Forum Génération égalité, co-organisé par la France et le Mexique en 2021 sous l'égide d'ONU Femmes. Plus 40 milliards de dollars mobilisés, 2500 engagements avaient été pris et la France s'est engagée à 400 millions d'euros sur 5 ans en faveur des droits et santé sexuels et reproductifs. Nous avons un outil financier : fonds de soutien aux organisations féministes, lancé par le Président de la république en 2020. Ce fonds a permis d'accompagner plus de 1000 organisations dans plus de 60 pays. La secrétaire d'Etat annonçait récemment un engagement financier à hauteur de 250 millions d'euros sur 5 ans à partir de cette année. S'agissant du rôle des CT, on est dans un contexte de regain des mouvements anti-droits particulièrement offensifs et l'égalité de genre est une priorité. C'est un enjeu d'influence pour nous et la diplomatie féministe est un levier pour faire avancer les droits des femmes dans le monde et préserver les acquis obtenus. En tant que CT vous avez un rôle important à jouer pour porter cette diplomatie féministe. Sur le site [France-diplomatie.gouv.fr](http://France-diplomatie.gouv.fr), il y a une page dédiée à la diplomatie féministe où vous trouverez communiqués, la Stratégie et des brochures. J'attire votre attention sur une formation en ligne, le MOOC Genre et Développement. Il a été conçu pour s'adapter aux agents comme aux partenaires. Il est vraiment accessible en ligne. Il y a d'autres moyens qui s'offrent à vous. Veuillez à intégrer de manière transversale le genre dans vos stratégies, projets, financements,

soutenir des organisations féministes et des défenseurs des droits et veillez à la parité dans événements et panels auxquels vous participez. La diplomatie féministe française occupe tous les pans de la diplomatie en intégrant le genre dans les enjeux de paix, de sécurité, climats, économiques. Ce sont donc l'ensemble de vos actions qui peuvent traiter du genre et nous comptons sur vous pour promouvoir un environnement inclusif.

EPN : L'un des points importants de cet atelier est de donner des ressources, c'est l'essence de ce groupe-thématique genre. On a publié un Répertoire. Il y a l'aspect budgétaire et l'aspect plaider au sein même des CT. Vous avez relevé un point essentiel : la formation des élus et agents. La ville de Tours a répondu à un AAP pour accompagner la formation de la police municipale et ce sont des choix politiques de répartir une part du budget de répartir le budget sur la formation des agents, directions etc. C'est un vrai défi mais c'est quelque chose que les CT peuvent faire. Ça donne à une cohérence à ce que les CT demandent à faire sur le territoire.

## **2- Déborah Rouach, Co-fondatrice et directrice du département recherche, Institut du Genre en Géopolitique, Cadrage sur les reculs et avancées des droits des femmes dans le monde**

L'IGG, crée il y a 3 ans, qui place le genre au cœur de ses analyses de relations internationales, les droits des femmes, les droits des personnes LGBTI+ et les différentes normes de masculinités et de féminités. Notre objet est d'outiller la société civile et de la sensibiliser sur des sujets parfois peu connus et aussi de conseiller les décideurs politiques pour que le Genre devienne un élément transversal de la politique étrangère et nationale. On participe au rayonnement de la France à notre niveau à l'étranger en représentant le monde de la recherche française en ce qui concerne le genre et la géopolitique.

On a observé un recul des avancées en matière de droits des femmes après la période MeToo qui dénonce la culture du viol dans nos sociétés. Des changements politiques ont eu lieu dans nos sociétés mais des mouvements religieux, politiques et conservateurs agissent depuis de manière concrète pour faire reculer les droits des femmes. Dans certains pays, cela se concrétise de manière très violente pour les femmes et les filles. Aux Etats-Unis, des millions de femmes et filles ne peuvent plus avorter (14 Etats des Etats-Unis, ne disposant plus librement de leur corps. En Afghanistan la situation est critique depuis 2 ans et l'été dernier des femmes ont manifesté dans les rues pour lutter contre les actions menées par les talibans notamment l'interdiction des salons de beauté, un des derniers lieux accessibles aux femmes et sources de revenus pour elles. Elles ne peuvent pas circuler librement dans l'espace public. L'enseignement secondaire et supérieur leur est interdit. A Haïti, le pays est en proie à une guerre des gangs dont les femmes et filles sont les premières victimes. Ces dernières sont les premières victimes de viols collectifs pour ancrer un climat de terreur...

EPN : Quelle place des droits des femmes dans les enjeux mondiaux ?

La montée des violences faites aux femmes et la vulnérabilité des femmes face aux catastrophes climatiques aggravées par le changement climatique ne sont plus à démontrer. De récents exemples au Pakistan et en Indonésie le montrent. Les femmes y vivent de l'agriculture en plus d'être en charge de la famille, ce qui réduit leur mobilité. Elles sont victimes de violences sexuelles lors de leurs déplacements du fait des graves inondations. Dans les centres d'urgence, elles perdent leurs revenus et leur situation facilite les mariages forcés des filles. C'est pour cela qu'il faut adopter des stratégies intégrant le genre dans la lutte contre le réchauffement climatique. En 2030, il y aura 260

millions de réfugiés climatiques et 1,500 milliard en 2050. Les femmes et les filles vont être extrêmement vulnérables lors de leurs parcours migratoires.

En zone de conflit, les femmes sont victimes de violences, de précarité et d'insécurité hydrique et alimentaire. Il a été prouvé que la participation des femmes aux négociations de paix permet une paix plus durable et inclusive. Inclure les femmes, c'est donner plus de place à une diversité de sujets et de priorités mais aussi construire un avenir durable pour l'ensemble de la société et construire une démocratie qui soit respectueuse des droits humains et prenne en compte le développement de l'ensemble de la société.

Le numérique, omniprésent dans nos sociétés produit aussi des discriminations et l'on voit une explosion des violences faites aux femmes. Une étude de The Economist en 2020 a démontré que 74% des femmes ont déjà été victime de cyberviolence en Europe. Il y a donc une urgence de régulation des réseaux sociaux et des plateformes numériques pour protéger les femmes. La conséquence étant que cela conduit à un retrait des femmes de la vie publique et à une mise au silence des femmes politiques. Il faut donc former les jeunes à décrypter des propos genrés ou masculinistes. Si l'on veut s'assurer de construire des sociétés qui soient justes, durables, égalitaires pour l'ensemble de la population, il faut faire des droits des femmes une priorité et une condition.

EPN : Un sondage du Haut conseil à l'Égalité montre que la notion de consentement est floue auprès des enfants et des jeunes. Il y a de violents débats autour de l'éducation sexuelle des jeunes en France et en Europe. Il y a un effort de pédagogie à faire car lutter contre les violences de genre auprès des jeunes, c'est prévenir plus tard ces violences sachant que filles comme garçon ne sont pas épargnées par ces violences.

### **3- Questions à Pascale Labbé, 2e vice-présidente chargée de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes et de l'égalité Femmes-Hommes, Département de Seine Saint-Denis :**

Simone de Beauvoir disait qu'il suffira d'une crise économique, politique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne seront jamais acquis, vous devrez rester toujours vigilantes.

Avec nos coopérations décentralisées, ce qui se passe nationalement sur les territoires de nos partenaires a des conséquences au local et sur nos coopérations. Nous avons en Seine-Saint-Denis un observatoire depuis 2002, nous sommes reconnus nationalement et beaucoup de nos initiatives ont été élargies nationalement (« [Un toit pour elles](#) », « les bons taxis », etc). Le but de notre observatoire est d'aider les autres CT à en développer. Nous sommes de plus en plus reconnus à l'international. Ce qui se passe à l'international a des conséquences sur nos actions, mais l'objectif est d'aider à faire avancer la réalisation de l'égalité Femmes-Hommes. Nous sommes en coopération avec Jénine en Palestine, aux Comores et au Vietnam. Nous avons créé à Jénine un nouvel observatoire. Il y a à Jénine des gens merveilleux qui font tout pour que développer des dispositifs pour les femmes et les enfants. Les violences contre les femmes doivent être dénoncées et disparaître. Après le covid, beaucoup de femmes se sont déclarées victimes de ces violences. Il faut les informer pour ne pas qu'elles se replient sur elles-mêmes et qu'elles fassent connaître les violences subies. L'avantage des collectivités est qu'elles sont proches de la population, d'où l'utilité de développer des dispositifs pour que les femmes puissent venir à nous. Ce qui m'inquiète sur le thème MeToo, c'est que l'on n'entend moins les femmes réclamer l'égalité. Il faut s'en inquiéter et ne pas baisser les bras.

EPN : En tant que VP de la commission inclusion sociale et droits humains à CGLU, comment voyez-vous la place des CT en France et dans le monde sur les reculs et les avancées des droits des femmes ?

Le fait que les CT peuvent échanger dans le monde entre elles, comme à CGLU, le fait que des CT puissent s'associer et échanger pour faire avancer la réalisation de l'égalité Femmes-Hommes est une grande chance. L'utilité de CGLU est de pouvoir nous aider à échanger entre nous et de combattre ensemble les violences faites aux femmes et les inégalités de genre car dans tous les pays et classes sociales les inégalités existent. Via CGLU et d'autres réseaux, nous pouvons nous aider les uns et autres pour compléter les dispositifs que nous développons localement.

Au niveau du Département de Seine-Saint-Denis, la première chose à faire est d'aider à développer et faire des actions avec les syndicats pour l'égalité salariale. L'égalité se fait pour nos agents aussi. De plus en plus de femmes sont à des postes importants. Dans notre département, dans tous nos services nous avons un référent égalité Femmes-Hommes pour développer des services dans leur domaine. Par exemple, le service informatique a développé une formation pour aider les femmes à avoir une activité dans l'informatique, la même chose a été dupliquée dans la sécurité. Je remercie le service Europe et international du Département et de l'Observatoire car sans eux nous n'aurions pas pu développer nos services.

EPN : Il est vrai que les CT en tant qu'employeurs ont un rôle à jouer. Sur quels principaux secteurs d'intervention une CT pourrait agir dans un pays où les droits des femmes seraient menacés ou en recul ? Quel pourrait être notre rôle dans nos coopérations décentralisées pour soutenir et s'inspirer des CT ? Qu'est-ce que vous avez pu tirer de ces échanges ?

Notre rôle est aussi de faire un état des lieux de ce qu'il se passe en travaillant avec les CT et les associations sur place et découvrir ce qu'il se passe pour les jeunes filles pour l'éducation des filles. C'est le sujet principal pour l'épanouissement des jeunes filles, avec le sport et la culture. Il s'agit aussi de penser ici et là-bas. Dans notre département, nous avons 180 nationalités alors nous avons intérêt à travailler là-bas pour commencer là-bas des actions qui se poursuivront sur notre territoire et cela facilite l'accueil des nouveaux arrivés.

EPN : Pour poursuivre sur cette réflexion, on pense souvent en France que les mutilations génitales par exemple ne sont pas des phénomènes présents en France mais il y a des femmes qui ont pu vivre ces violences à l'étranger qui arrivent en France ou des femmes de nos territoires qui partent à l'étranger et qui y subissent des violences et personne en France n'est là pour les soigner car pris par l'idée que ces violences n'arrivent pas chez nous.

Quand j'étais au Comores, j'ai rencontré chefs de villages et femmes, khadi et maires et j'ai plaidé pour dire que les mariages des enfants ne devraient pas avoir lieu. Une enfant de 9 ans avait accouché. Ce sont des enfants qui donnent naissance à des enfants alors qu'elles n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins. Avec les autorités comoriennes, je fais tout pour faire évoluer et progresser ensemble les mentalités.

EPN : Sur ce dernier exemple, il faut avoir conscience que même dans des pays développés comme les Etats-Unis, il y a une forte recrudescence des mariages forcés. Ça surprend toujours qu'une grande puissance, qu'une démocratie puisse voir ce type de phénomène mais ça existe.

### **QUESTIONS/REponses AVEC LA SALLE**

## **CONCLUSION**

Par Elise Pereira-Nunes